



Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 9 avril 2014

La séquence électorale que nous venons de vivre confirme, à travers un fort taux d'abstention, le sentiment d'éloignement des citoyens par rapport aux élus ainsi qu'une désespérance sociale qui fait le lit des idées d'extrême droite. Face aux politiques austéritaires menées sous la haute surveillance de la troïka pour satisfaire les marchés financiers, les français étaient en attente de réponses sur les questions d'emplois, notamment des jeunes, de pouvoir d'achat et de perspectives d'avenir.

En confirmant le Pacte de responsabilité et de Solidarité, qui prévoit 50 milliards d'économies sur la dépense publique, le Premier ministre inscrit la feuille de route du nouveau gouvernement dans le carcan de l'austérité. Or cette politique de l'offre ne garantit rien en matière de création d'emplois. Le Premier ministre n'a pas aujourd'hui levé le voile sur les mesures concrètes qui seront prises pour faire les économies qu'il annonce. Mais prendre sur les investissements publics pour financer d'hypothétiques emplois est un leurre. Ces choix actent et vont amplifier un recul des politiques publiques, des droits et au final c'est moins de protection sociale, moins de santé, moins d'éducation, moins de culture, moins de justice...au détriment des usagers citoyens et des agents de la fonction publique qui n'en peuvent plus d'attendre la fin du gel du point d'indice, une amélioration de leurs conditions de travail, de leur déroulement de carrière et de leur rémunération.

Pour la FSU, les services publics ne sont pas qu'un coût : ils sont créateurs de richesse, facteurs de cohésion sociale et de réduction des inégalités. La FSU considère que l'ensemble des services publics, la Fonction publique, doivent être mobilisés pour répondre à la crise et aux enjeux d'avenir.

Le développement de services publics de qualité est un impératif. L'État et les collectivités locales doivent pouvoir jouer mieux leur rôle sur l'ensemble du territoire. L'annonce de la suppression de la clause de compétence générale, de la réduction du nombre de régions et d'institutions rajoutent à la confusion à un moment où des projets de loi sur la décentralisation sont toujours en cours d'examen. La FSU prévient qu'elle n'acceptera pas qu'une telle restructuration institutionnelle soit l'occasion de faire des économies ni de réduire encore les prérogatives de l'État.

Le service public d'éducation a été bien malmené ces dernières années : suppressions massives de postes, gestion des ressources humaines inspirée du secteur privé, abandon d'une ambition pour tous et notamment pour nos élèves les plus fragiles. La succession de Journées de Retrait de l'École, l'opposition à la réforme des rythmes, le constat que l'école ne joue plus le rôle d'ascenseur social et ne parvient pas à combattre le déterminisme social, tout ceci alimente une certaine défiance envers le pacte éducatif. L'enjeu est bien de redonner confiance dans le service public d'éducation. Pourtant, dans un contexte de réduction de la dépense publique, la création de 54 000 postes dans l'Éducation Nationale d'ici à 2017 est remise en cause.

La préparation de la rentrée scolaire 2014 dans l'Oise montre que la dotation ne suffira pas à simplement accompagner l'évolution démographique dans le premier degré et dans les lycées alors que les collèges connaîtront des conditions de rentrée dégradées.

Dans le 1^{er} degré, avec 12 postes seulement pour 275 élèves de plus, on peut se demander comment dans cette enveloppe aussi contrainte, vous allez répondre aux poussées démographiques sur certains secteurs, à la nécessité de développer les nouveaux dispositifs, de reconstruire les RASED, de créer des postes de remplacement et d'assurer la priorité à l'éducation prioritaire!

A la rentrée 2014, dans notre département, le P/E ne va pas s'améliorer et reste inférieur à celui de l'académie. A ce jour, nous comptabilisons 55 fermetures pour seulement 22 ouvertures. Cette situation n'améliore en rien les conditions d'encadrement en éducation prioritaire où vous introduisez une différenciation entre la maternelle et l'élémentaire en matière de seuil de déclenchement des ouvertures (25 en élémentaire, 26 en maternelle).

Concernant la scolarisation des moins de 3 ans, 4 ouvertures de classes sont prévues ce qui fera 9 créations depuis la rentrée dernière. Nous sommes bien loin du compte alors que la scolarisation des 500 < de 3ans recensés en éducation prioritaire, dans l'Oise nécessiterait la création de 30 postes d'enseignants (cf. compte rendu du CDEN du 26 octobre 2012). Les allègements de service prévus dans les REP + (9 journées annuelles) et les 10 postes de plus de maîtres que de classe ne répondent pas à la hauteur des attentes des personnels en termes de réduction des effectifs par classe, de temps supplémentaire pour travailler en équipe, de latitude pédagogique. La volonté de relancer l'éducation

prioritaire doit se faire avec un budget ambitieux. Cela ne peut se faire par redéploiement mais par des créations d'emplois à la hauteur des besoins.

Concernant le remplacement, en tension notamment sur les congés courts, l'abondement du contingent des remplaçants ne semble pas à l'ordre du jour. Actuellement, 75 ZIL sont bloqués sur des congés longs. Cela conduit à ce que des classes soient remplacées à mi-temps, à ce que des ZIL soient envoyés au gré des besoins pour étouffer la colère qui s'exprime de la part des parents d'élèves à différents endroits du département.

Concernant la prise en charge de la difficulté scolaire, aucune annonce n'a été faite sur des créations de postes E et G en RASED Alors que de nombreux postes ont été supprimés dans les cartes scolaires antérieures, les quelques départs en formation ne suffiront même pas à couvrir les besoins pour les postes vacants de personnels.

Sur la question des rythmes scolaires, la FSU a toujours été favorable à une réforme des rythmes qui mette fin à la semaine Darcos avec pour principe d'alléger la journée scolaire. Une bonne réforme des rythmes doit concilier réussite des élèves et amélioration des conditions d'exercice du métier. La réforme actuelle est loin d'être satisfaisante. Au-delà du fait qu'elle pose de gros problèmes organisationnels et se met en place sans l'avis des enseignants, elle génère de nombreuses inégalités et instaure progressivement la territorialisation de l'école, la flexibilisation des personnels. Les considérations matérielles et financières qui dictent sa mise en œuvre éludent totalement l'intérêt des élèves et des enseignants. La FSU considère qu'il faut articuler une réforme des rythmes scolaires avec des mesures qui améliorent les conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail des enseignants: refonte des programmes scolaires, rénovation de la formation continue, baisse des effectifs, scolarisation des moins de trois ans, reconstruction des RASED, déconnexion temps élèves/temps enseignants grâce aux « plus de maîtres que de classes » et fin de l'APC. Dans sa déclaration de politique générale, le nouveau Premier ministre a annoncé la poursuite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en déclarant que « *le cadre réglementaire sera assoupli après les concertations nécessaires avec les enseignants, les parents et les élus* ». Le ministre de l'Éducation nationale explique, que cet assouplissement se limiterait à une prise en compte des difficultés rencontrées par quelques communes avec l'obligation maintenue pour toutes, d'appliquer la réforme à la rentrée 2014. C'est largement insuffisant !

Le Premier ministre a annoncé une concertation. Elle doit donc se mettre en place rapidement et donner lieu à un cadrage national. En conséquence, la FSU vient de s'adresser au nouveau ministre de l'Éducation pour connaître rapidement ses propositions, la méthode de concertation et le calendrier. En attendant, le SNUipp demande qu'aucun projet ne soit validé contre l'avis des conseils d'école. (horaires, étude des conventions, utilisation des locaux, transitions des temps scolaires et périscolaires...) La FSU souhaite que le nouveau ministre apporte rapidement des réponses aux revendications des enseignants qui se sont exprimées depuis la rentrée scolaire. Il revendique la non généralisation de cette réforme à la rentrée 2014, la suspension de sa mise en œuvre, le retrait du décret du 24 janvier 2013 et sa réécriture total avec un cadrage national fort et après consultation des personnels.

D'autre part, le Premier ministre est resté silencieux sur l'engagement présidentiel des 60 000 postes. Alors que l'école primaire va connaître une augmentation de près de 100 000 élèves en trois ans, l'investissement budgétaire ne peut en aucun cas être remis en cause. Il doit au contraire être amplifié car notre école a besoin de transformations pédagogiques et les enseignants de reconnaissance salariale et d'amélioration de leurs conditions d'exercice du métier.

Dans le second degré, c'est encore la situation dans les établissements de l'éducation prioritaire qui nous préoccupe particulièrement. Dans les REP+ il semble que les annonces ministérielles de janvier 2014 (pondération débouchant sur une réduction du temps de service) attendues par les enseignants subissent de graves distorsions rectorales puis locales inacceptable et une fois encore le managérat libéral détourne à son profit des dispositions louables.

Nous serons donc très vigilants sur la construction de la rentrée dans ces collèges REP+.

Les établissements ECLAIR dont le ministre pourrait faire l'effort à moindre coût de faire disparaître ce label synonyme de déréglementation hasardeuse, sont eux aussi impatients de connaître des améliorations de leurs conditions de travail. Le lycée de Montataire connaît, à l'initiative de la FSU, une forte mobilisation contre les dégradations prévisibles à la prochaine rentrée liées au manque de prise en compte de l'augmentation des effectifs et à la disparition des dédoublements indispensables pour les professeurs et les élèves.

Le ministère vient de revoir à la hausse les prévisions d'effectifs dans le second degré et les réajustements décidés en urgence au plan national ne permettront pas une remise à niveau indispensable

des moyens. Cette situation devrait également concerner notre département et risque de contribuer à la dégradation des conditions de travail pour les élèves et les personnels.

De même, avec les personnels, la FSU conteste toujours le choix du recteur de ramener le taux de scolarisation en SEGPA à la moyenne nationale et demande la restitution des moyens perdus et le rétablissement des classes de 6^{ème} et 5^{ème} comme à Brenouille et Crépy. Le lundi 14 avril, jour de l'audience SEGPA au rectorat, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et a déposé un préavis de grève en ce sens pour protester contre le démantèlement de la seule structure capable aujourd'hui de prendre en charge efficacement les élèves en grandes difficultés au sein du collège.

La FSU mettra en débat, avec les personnels, les moyens d'action nécessaires à l'amélioration des conditions de la rentrée scolaire 2014.

Monsieur le préfet, des collègues de Beauvais ont attiré notre attention sur la situation de leurs élèves : à Jean Moulin, Esméralda (CM1, scolarisée depuis 2 ans) est à la rue, "sortie" avec sa maman du CADA. Chailas (CE2, scolarisée depuis 5 ans), Janik (CE1, scolarisé depuis 5 ans), Karina (CP, scolarisé depuis 4 ans) risquent d'être dans la même situation comme bientôt Natalie (CP, scolarisée depuis 3 ans) et Sergei (CM1, scolarisé depuis 3 ans)... A Pagnol, Sargis (CE1, scolarisé depuis 3 ans) est dans la même situation...et d'autres que nous ne connaissons pas...L'école accueille tous les enfants et c'est de cette école, de cet accueil dont nous nous revendiquons... Nous sollicitons que ces enfants puissent continuer leur scolarité avec leurs camarades... Nous ne pouvons imaginer trouver dans nos classes des chaises vides... Être à l'école avec ses camarades, c'est aussi avoir des conditions dignes de vie : nous sollicitons que ces familles soient logées dignement et nous dénonçons toute procédure d'expulsion de leur logement... La FSU rappelle sa revendication de régularisation des "sans papiers"...

Parce qu'il est urgent que le gouvernement entendent les salariés, les chômeurs, les retraités et les jeunes, la FSU les appelle à se mobiliser dès le 12 avril, et dans l'unité syndicale la plus large possible, le 1er mai. Le 3 juin sera aussi un rendez-vous majeur pour défendre de meilleures conditions d'existence aux retraités. La FSU appelle les agents de la Fonction publique à participer massivement à la journée nationale d'action unitaire le 15 mai prochain pour défendre l'avenir de la Fonction publique et la revalorisation salariale de tous les agents de la fonction publique.